



PRÉSENTATION DES SÉJOURS

COEUR BRAVE

Qui sommes-nous ?

Cœur Brave est une structure spécialisée dans l'**accueil temporaire et l'accompagnement éducatif** des jeunes de **3 à 17 ans**, placés par la **protection de l'enfance**.

Nos **séjours de rupture** offrent aux jeunes **un cadre structurant et bienveillant**, loin de leur environnement habituel, leur permettant de **se recentrer, retrouver un équilibre et se projeter vers l'avenir**.

Ces séjours sont conçus comme **une alternative éducative et thérapeutique**, où chaque jeune bénéficie d'un **accompagnement individualisé**, adapté à ses besoins et à son parcours.

1. NOS SÉJOURS ALTERNATIFS

- **Accueil temporaire d'urgence**

Ce séjour s'adresse aux jeunes nécessitant **une prise en charge immédiate et sécurisée** en raison d'une situation imprévue :

- Absence temporaire des responsables légaux.
- Rupture de placement en foyer ou famille d'accueil.
- Situation de danger nécessitant un éloignement immédiat.

Objectifs :

- Offrir une solution d'hébergement rapide et sécurisée.
- Maintenir un cadre structurant et rassurant dans une période de transition.
- Observer et évaluer les besoins du jeune en vue d'une orientation adaptée.

Durée : Séjour de **2 jours à 1 mois** selon les besoins et décisions des référents.

Encadrement : Présence continue d'une équipe éducative de jour comme de nuit.

- **Séjour d'apaisement**

Ce séjour est destiné aux jeunes ayant besoin d'une pause pour surmonter un contexte de **stress, de tensions familiales ou de difficultés émotionnelles**.

Objectifs :

- Permettre un retour au calme et une reconnexion à soi.
- Offrir un environnement propice à la sérénité et à l'expression.
- Travailler sur la gestion des émotions et la confiance en soi.

Activités proposées :

- Ateliers de médiation animale et de jardinage pour favoriser l'apaisement.
- Séances de relaxation, méditation et activités artistiques.
- Temps d'écoute et d'échange encadrés par les professionnels.
- Randonnées et chasses au trésor pour expérimenter le dépassement de soi.

Durée : Séjour de **1 semaine à 2 mois**.

Encadrement : Équipe éducative spécialisée dans l'accompagnement des jeunes en situation de fragilité.

- **Séjour de remobilisation**

Ce séjour s'adresse aux jeunes en **rupture scolaire ou sociale**, ayant besoin d'un nouveau cadre de référence et d'un accompagnement pour retrouver un rythme de vie structuré.

Objectifs :

- Redonner au jeune la confiance en son avenir professionnel.
- Remobiliser le jeune autour d'un projet concret, par des activités valorisantes.
- Développer l'autonomie, la motivation et la projection vers l'avenir.
- Faciliter une réinsertion scolaire, professionnelle ou sociale.

Axes de travail proposées :

- Ateliers de développement personnel : estime de soi, communication, prise de décision.
- Stages immersifs auprès d'artisans et de professionnels (mécanique, BTP, artisanat, agriculture...).

Durée : Séjour de **2 mois à 6 mois**.

Encadrement : Accompagnement par des éducateurs spécialisés, des intervenants professionnels et des mentors dans différents domaines d'activité.

- **Séjour de rupture**

Ce format s'adresse à des jeunes qui ont besoin d'un **éloignement fort, d'un cadre mobile et engageant**, et qui présentent une difficulté à se poser dans une structure fixe. Le séjour en itinérance permet de sortir des repères habituels et de plonger dans une dynamique de mouvement, de découverte et de dépassement de soi.

Chaque séjours est construit autour d'un fil conducteur culturel ou naturel, permettant au jeune de s'impliquer activement dans son parcours.

Objectifs :

- Rompre avec les logiques d'errance, de repli ou de tension familiale.
- Encourager l'adaptation, la coopération et la responsabilisation.
- Valoriser les découvertes et les expériences vécues comme leviers de transformation.

- Développer la capacité d'organisation, la projection, la gestion de l'inconnu.
- Renforcer la confiance en soi par la réussite d'un parcours exigeant, mais accessible.

Contenu du séjour :

- Découverte de territoires variés (France métropolitaine et/ou DOM) choisis en fonction du projet éducatif.
- Activités de plein air (randonnée, bivouac, orientation, kayak, etc.).
- Visites culturelles, rencontres locales, activités patrimoniales.
- Tenue d'un carnet de voyage personnel, support de médiation éducative.
- Temps d'échange quotidiens avec les éducateurs et ajustements personnalisés.

Durée : Séjour de **2 mois à 6 mois**.

Encadrement : Accompagnement intensif par une équipe éducative 24/24h dans un cadre stimulant et riche en apprentissages.

2. CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ADMISSION

Public concerné

Les séjours de rupture s'adressent aux jeunes de **3 à 17 ans**, placés ou en attente de placement par la protection de l'enfance. Les familles peuvent également faire une demande de séjour de répit. Les jeunes sont acteurs de leur parcours : leur accord et leur compréhension du projet sont indispensables pour assurer une dynamique positive et adaptée à leurs besoins.

Procédure d'admission

1. **Évaluation initiale :**
 - Remplir le formulaire via le site Cœur Brave.
 - Entretien avec les référents éducatifs et sociaux.
 - Analyse des besoins spécifiques du jeune.

2. Validation du séjour :

- Vérification de la cohérence entre profil/objectif du séjour.
- Signature d'une convention entre Cœur Brave et l'organisme référent.
- Élaboration d'un projet individualisé.

3. Accueil et intégration :

- Présentation du règlement intérieur et du cadre de vie.
- Mise en place d'un accompagnement personnalisé.
- Clause de réévaluation en début de séjour.

Encadrement et sécurité

Chaque séjour est encadré par une équipe pluridisciplinaire :

- **Éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs.**
- **Veilleurs de nuit** assurant une présence continue.
- **Intervenants spécialisés** en fonction des besoins (psychologues, artisans, formateurs, éducateurs sportifs).

Le cadre est structuré autour de **règles de vie claires et adaptées**, garantissant un équilibre entre liberté et sécurité pour favoriser le développement personnel du jeune.

3. TARIFICATION ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Coût des séjours

Le tarif journalier dépend du type de séjour :

- Accueil temporaire d'urgence : **250 €/jour.**
- Séjour d'apaisement : **380 €/jour.**
- Séjour de remobilisation : **500 €/jour.**
- Séjour de rupture : **500 €/jour.**

Ces tarifs couvrent :

- ✓ L'hébergement et la restauration.
- ✓ L'accompagnement éducatif et psychologique.
- ✓ Les activités et les ateliers pédagogiques.
- ✓ Les voyages.

Modes de financement

Les séjours sont généralement pris en charge par :

- **Les Conseils Départementaux (ASE, PJJ).**
- **Les institutions de protection de l'enfance.**
- **D'éventuelles aides et financements privés.**

4. CONTACT ET DEMANDE D'INFORMATION

Pour toute demande d'admission ou d'information complémentaire, vous pouvez nous contacter :

 **Adresse :**

 **Téléphone :** 06.33.45.86.13

 **Email :** direction@coeur-brave.fr

 **Site web :** www.coeur-brave.fr

Notre équipe est disponible pour échanger sur les **modalités d'accueil et d'accompagnement** et répondre à toutes vos questions.

Nous restons à votre disposition pour toute demande spécifique ou information complémentaire.

 **Cœur Brave – Un cadre structurant pour se reconstruire et avancer.**